LE RALLYE TROIS FORÊTS

A la fin de la saison 1971-72, le comte de Rouälle auquel son père avait passé le fouet en 1968, décide de rapatrier son Equipage dans son territoire d'origine et d'abandonner les forêts du sud de l'Oise où il chasse depuis 1945.

Au lendemain de la guerre, le Rallye Piqu'Avant Nivernais et le Rallye Vallière avaient en effet fusionné et le marquis de Rouälle était devenu adjudicataire de la forêt de Chantilly et de celle d'Ermenonville qui incorporait la très belle propriété de Monsieur de Gramont et le domaine de Chaâlis.

A l'occasion des adjudications de 1968, la forêt d'Halatte, à laquelle renonçait le comte de la Bédoyère, avait complété ce territoire, haut-lieu de la chasse à courre à travers les âges.

Il restait encore cinq ans à courir avant les prochaines adjudications et les forêts où s'illustrèrent les plus grands noms de la vénerie française étaient menacés d'être perdues pour la chasse à courre.

Mais seuls quelques boutons étaient disposés à suivre le marquis de Rouälle dans la Nièvre.

Les autres, parisiens ou habitants de la région, n'envisageaient pas de se déplacer aussi loin et naturellement se désespéraient de devoir renoncer à chasser dans ces magnifiques forêts de l'Oise auxquelles ils étaient profondément attachés.

L'idée leur vint donc tout naturellement de prendre la relève. Cela pouvait paraître très présomptueux eu égard au glorieux passé cynégétique de ces forêts de Senlis qui ont été le berceau de la vénerie française.

Dès le Moyen-Age, en effet, la chasse à courre y est pratiquée. Elle est alors le privilège du seigneur. Autour de Senlis le seigneur c'est le Roi. Halatte, forêt royale, a vu découpler sur son territoire Saint Louis, Philippe le Bel, qui fut victime en 1314 d'une grave chute de cheval à Pont-Ste-Maxence, Jean le Bon, Charles VI, devenu fou au cours d'une chasse et interné à Creil, Louis XI qui pratiquait la vénerie comme un devoir, et François 1er qui chargea le seigneur d'Orgnon de veiller à la conservation du gibier d'Halatte et à sa mort confia ce soin au connétable Anne de Montmorency. Henri IV fut un veneur passionné et c'est à l'issue d'une chasse en Halatte qu'il reprit la liberté dont le privait Henri III. Selon Bassompierre, c'est à la chasse et probablement en Halatte qu'il rencontra la belle Henriette d'Entraygues qui était une des dames de la Reine. Encore sous le coup de la perte de la belle Gabrielle, il n'en battit pas moins le change et fit achever pour Henriette le château de Verneuil édifié pour Gabrielle. Louis XIII mit dans la chasse moins d'ardeur que son père, mais davantage de soins: "Il donna des lois aux veneurs, dit Salnove dans sa Vénerie Royale, réglementa la conduite des chiens et l'opportunité de sonner".

Il aima particulièrement Chantilly et, après l'exécution du Duc de Montmorency en 1632, il se réserva cette forêt pour chasser tout en y séjournant très fréquemment jusqu'à sa mort.

En 1630, la capitainerie royale est confiée au marquis de Saint-Simon et s'étend sur les forêts d'Halatte, de Pontarmé, des Ageux, d'Orry, d'Ermenonville et Chaâlis.

Quand Louis XIV affirma sa préférence pour Versailles et pour les forêts de la rive gauche de la Seine, le glas de la vénerie royale devait sonner pour un temps dans les forêts de Senlis. Mais l'entrée en scène des Princes de Condé, héritiers des Montmorency, ouvrait une ère nouvelle pour Chantilly.

Une vie trop agitée empêcha le Grand Condé de se livrer à la chasse autant que ses aïeux. Retiré à Chantilly après son retour des Pays-Bas, il entretint une meute que Louis XIV utilisa volontiers et importa le fameux cerf à nez blanc que l'on devait retrouver de longues années dans nos forêts. Veillant lui-même à la



Hallali à l'étang de Sylvie. Chasse du Duc d'Aumale à Chantilly. Photo Giraudon.

conservation de son gibier, Condé persuada le Roi de lui confier la charge de capitaine des chasses d'Halatte que le marquis de Saint-Simon dut lui abandonner.
La Maison de Condé devait conserver cet office: en 1724 ses limites recouvrent sensiblement les trois forêts d'aujourd'hui et comportent les forêts de Chantilly, Coye, Pontarmé, Halatte et Ermenonville. Sur tout ce territoire régnait la célèbre tenue ventre de biche à parements galonnés amarante que porteront les descendants du Grand Condé. Celui-ci avait cependant conscience qu'un prince ne doit pas seulement chasser et mettait en garde son propre fils contre la passion de la chasse de son petit-fils: "Cela l'empêche d'étudier, lui écrivait-il; il deviendra un fort bon veneur, mais ignorant de tout ce qu'il faut qu'il sache". Gageons que cette crainte a été depuis partagée par beaucoup de grand-pères.
C'est à Louis Henri de Condé, "Monsieur le Duc", exilé en 1726 par lettre de cachet, que l'on doit les grandes écuries de Chantilly, palais grandiose, somptueusement ornementé au dedans comme au dehors.
Chantilly et Halatte étaient avec Compiègne le territoire de chasse préféré de Louis XV. On y vit bien souvent sa tenue bleu de roi à parements galonnés écarlates et c'est à lui que l'on attribue l'expression "se retirer sur le mont Pagnotte", symbole de détente et de réflexion.
Il accueillait au cours de magnifiques chasses les souverains étrangers et notamment le Grand Duc de Russie.
Mais si le Roi de France, par le nombre et la somptuosité de ses palais, conservait la supériorité du faste, les Condé en Chantilly éclipsaient la couronne et l'emportaient en magnificence sur tout ce qui touchait la vénerie. Le point culminant fut sans doute atteint sous Louis-Joseph, sixième prince de Condé, et son fils Louis Henri, duc de Bourbon, mort en 1830. Celui-ci, père de tous les veneurs français, chassa tous les jours, exceptés les dimanches et fêtes, le cerf, le sanglier et le daim.
Disciple d'Yauville, il appliquait avec rigueur les règles d'une vénerie authentique et fut pendant vingt ans l'animateur des chasses dans nos régions.
Lorsqu'éclata la Révolution, les princes sautèrent à cheval pour prendre la tête de l'armée d'émigration.
Des quatre meutes, des deux cents chevaux et du château de Chantilly, il ne restera rien. La Révolution française avait en effet commencé par abolir les treize capitaineries royales subsistant. Elle instaura une loi sur la chasse, imposa le permis de chasse et la location des forêts par lots.
Libéralisme et individualisme se conjuguèrent pour décimer le gibier: seule la vénerie s'avérera capable par la suite de reconstituer le cheptel.
D'aussi profonds bouleversements affectèrent bien sûr la région de Senlis dont les locataires ne seront plus qu'exceptionnellement les mêmes pour les trois forêts.
Les évènements politiques du XIXème siècle et l'évolution de l'environnement socio-économique vont influencer profondément la vénerie de cette région. Peu à peu la proximité de la capitale, qui avait jusqu'alors été un facteur déterminant dans l'éclat de la vénerie locale, ne va plus cesser de poser des problèmes nouveaux jusqu'à notre époque contemporaine.
Une première évolution se produisit dans la nature du cheptel, les anciens animaux de vénerie s'éliminant au profit du cerf.
Enfin, si Chantilly demeure un haut-lieu de vénerie, Ermenonville séduit toujours davantage les équipages et apparaît de plus en plus comme la forêt d'avenir.
Elle répond aux goûts du moment: l'heure est aux parcs anglais, aux landes de bruyère, aux ruines d'abbaye baignées de romantisme. Vallière, Chaâlis, la Victoire sont à la mode du jour.



Rallye Vallière. Relais de chiens à pied. Photo: Courtoisie.

Malgré une timide reprise sous Napoléon 1er, la chasse à courre ne réapparaît en fait que vingt-cinq ans plus tard avec la Restauration des Bourbon.
En 1816, le duc de Bourbon retrouve ses terres et s'emploie à arrondir son domaine pour y assouvir sa passion de la chasse. C'est à lui sans conteste que l'on doit l'unité de nos forêts.
Après avoir chassé les sangliers qui pullulent, il monte un équipage de chevreuil (à tir) et enfin un équipage de cerf. A soixante-dix ans, en 1830, il disposait de quatre cents chiens, deux cents chevaux, et de plus de cent vingt employés. Le faste d'antan étant revenu, Chantilly était à nouveau la métropole du monde de la vénerie que jalousait jusqu'au roi Charles X. Hélas à son apogée tout s'écroula: sous la baguette d'un commissaire-priseur tout fut vendu pour des prix dérisoires après le drame survenu à l'infortuné Prince.
Dans le même temps à Ermenonville le fastueux baron Schickler louait Mortefontaine et son magnifique domaine pour monter un équipage de cent vingt chiens chassant le cerf, le sanglier, le daim et le chevreuil, ce qui le mettait presque en état de rivaliser avec son illustre voisin. Finalement le duc de Bourbon, jaloux de ce succès, racheta Mortefontaine et le légua à Mme de Feuchères.
La Monarchie de Juillet n'était guère favorable à la chasse à courre. Les fils de Louis-Philippe maintinrent néanmoins la chasse à Chantilly, Ermenonville, d'abord en laissant chasser le prince Lobanoff dans la voie du chevreuil, ce qui eut une conséquence inattendue mais de la plus haute importance pour Chantilly, puisque cette personnalité fut en 1833 à l'origine des courses de chevaux si réputées aujourd'hui.
L'année suivante les Princes d'Orléans montèrent à Chantilly un équipage de cerf. La vénerie présidait donc à l'avènement des courses, témoignant ainsi que le cheval unit dans un même plaisir toutes les formes d'équitation.
Le duc d'Orléans était d'ailleurs meilleur cavalier que veneur. Il intercala la chasse à courre et les courses, si bien que Chantilly devint très vite le rendez-vous d'un nouveau public avide de respirer - déjà!!! - l'air pur des forêts.
A la mort du duc d'Orléans, ses frères Nemours et Joinville conservèrent sa tenue bleu de roi à parements rouges et la maintinrent fidèlement jusqu'en 1848.
La Révolution de 1848 gêna moins les veneurs locaux que la précédente. Le comte d'Hédouville fonda une société dite de Chantilly, en souscription, pour chasser le cerf dans les trois forêts de Senlis. A l'avènement de l'Empire, cette société, sous l'influence de Napoléon III



Rallye Piqu'Avant Nivernais. Au premier plan, le marquis de Rouälle et le comte Yves de Rouälle, son fils. Derrière, Hubert premier piqueux, puis Débuché. Photo: Barbier-Petit.

très favorable aux équipages, fit appel à des veneurs venus de l'extérieur. M. Desvignes vint en 1865 chasser le chevreuil et le cerf. Les trois forêts sont ainsi décrites dans le Journal des Chasseurs: "Il est impossible de trouver réunis ailleurs tous les éléments qui font le succès d'une chasse à courre, forêts bien percées, débuchés imprévus, magnifiques étangs, quantité suffisante de fauves". De fait, les forêts bien protégées par les Condé avaient conservé leur entité et leur cheptel. C'était aussi l'âge d'or de la vénerie française qui ne comptait pas alors moins de quatre cent cinquante équipages.

La chute de l'Empire permit au duc d'Aumale, héritier des Condé, de récupérer les forêts de Chantilly et d'Ermenonville. Dès son retour, il remonta un équipage de cerf composé de soixante-dix chiens anglais, et un de chevreuil, comptant vingt beagles tricolores.

Agile et vigoureux, veneur savant, le duc d'Aumale fut cité à l'époque comme le type accompli de ces vaillants hommes de chasse dont parle Foudras. Pas d'ostentation, un luxe de bon ton: tenue bleue, col noir. Les écuries restaurées ne comprennent plus que quarante boxes et un manège.

En 1882, le duc d'Aumale reçut en son château rebâti par Daumet, le prince de Galles, l'Impératrice Sissi, le grand Duc de Russie et toutes sortes de notables étrangers qu'il conviait à la chasse.

Proscrit en 1886, il dut mettre bas, laissant quelques années plus tard à son neveu le Duc de Chartres le soin de rétablir la vénerie princière à Chantilly. Nous verrons plus loin que ce prince s'acquitta merveilleusement de cette mission.

En Halatte pendant ce temps le sanglier supplantait le cerf et les frères de Chézelles montaient le vautrait de Picard Piqu'Hardi qui fut un modèle du genre. Le comte d'Osmond prit la suite et découpla durant plus de dix ans dans la forêt d'Halatte où il prenait une quarantaine de sangliers par saison. Il opta plus tard pour un pays plus sauvage, le Nivernais, exemple que devait suivre en 1972 le marquis de Rouälle. Un autre vautrait chassait simultanément: celui de M. Joachim Lefèvre,



Rallye Trois Forêts. La sortie du chenil à Baron. Photo: F. Gervaux.



Presentation par M. Jean-Jacques Lachaze (premier à gauche) Maître d'équipage, des trophées et mâchoires des animaux pris au cours de la saison, aux écologistes et naturalistes de l'Oise, sous l'autorité de M. Fernand du Boisrouvray (quatrième à droite). Photo : courtoisie.



Rendez-vous à Droizelles. Au premier plan, Débûché, premier piqueux. Photo: O. Epardeau, O.V.

un personnage aussi fastueux que le baron Schickler, qui avait acheté le domaine de Chamant avec les haras que nous connaissons et d'où ont été issus de nombreux cracks.

Durant la trentaine d'années qui nous séparent alors de la première guerre mondiale, chacune des trois forêts vécut son existence propre.

En Ermenonville l'Equipage Picard Piqu'Hardy des frères Chézelles, émigré d'Halatte, découplait avec brio dans la voie du cerf. Dépossédés durant deux années au profit du marquis de Lubersac, venu de Villers-Cotterêts, les frères Chézelles retrouvèrent bien vite leur territoire. Parfaitement organisés, ils n'avaient besoin que d'un personnel réduit: Roger, l'aîné, dirigeait; Henri, le second, enveloppait ou faisait les arrières pour relever les défauts; Arthur, le plus jeune était valet de limiers.

En 1895 le duc de Gramont transplante en Ermenonville, dans la magnifique propriété qu'il y a acheté, le Rallye Vallière qui portera les couleurs de Senlis et deviendra très vite le grand Equipage de la région. Dans cette forêt très vive en cerfs, il fallait des chiens rapides. Il les obtint en croisant des lices anglaises avec des étalons poitevins.

Le duc de Gramont chassa jusqu'en 1902, date à laquelle son gendre, le marquis de Noailles, lui succéda. Chantilly connaissait alors une période de tribulations. M. Servant, veneur accompli, y avait pendant sept ans chassé tour à tour le sanglier et le cerf. Il passait pour aussi dur pour lui-même que pour ses hommes et ses chiens et chassait par tous les temps. Sa meute s'engloutit plusieurs fois dans l'eau glacée des étangs de Commelles.

En 1894 , M. Servant céda son bail au duc de Chartres, neveu du duc d'Aumale et ce fut le retour des princes. Audacieux cavalier, observateur tenace, à l'ouïe fine et à la vue perçante, le duc fit valoir ses talents d'homme de guerre sur son équipage de cerf puis sur son vautrait, tous deux composés de cent chiens très anglaisés. Monseigneur dirigeait lui-même la chasse qui était suivie par un nombreux public, ce qui ne l'empêchait pas d'être à cheval sur l'étiquette. Aussi ne fallait-il mieux pas le déranger une fois passée l'heure du rendez-vous. Etant un jour arrivée en retard à la chasse comme à son habitude, la propriétaire de Chaâlis connue pour ses excentricités, incitait son cocher à avancer sa voiture jusqu'au prince qui venait d'attaquer. "Je chasse, Madame, je chasse", signifia-t-il simplement à l'importune qui n'insista pas.

La duchesse de Chartres, fille du prince de Joinville, rare femme qui aimât véritablement la chasse, remplaçait parfois son mari dans la conduite de la chasse et ne lui cédait en rien dans son acharnement à chasser.

A la mort du duc de Chartres en son château de Saint-Firmin, que devait occuper ces dernières années notre ami Armand Thiery, le prince Murat découpla en Chantilly après avoir chassé dans toutes les forêts de la couronne parisienne. Il y introduit une race de chiens inconnue jusqu'alors dans ces lieux, les saintongeois à manteau noir.

A la même époque, la forêt d'Halatte vivait à l'heure d'un jeune et brillant équipage venu de Normandie, dont le propriétaire, le comte de Valon avait repris la suite de M.J. Lefevre. Associé au comte de Meffray, le comte de Valon donna pour la première fois à son équipage "Par Monts et Vallons" forme de société et l'on put dire alors:

"Pour chasser avec nous la suprême élégance
Exige que l'on ait une certaine aisance
Car chacun peut se dire en calculant les frais
La meute est à Valon et la chasse à Meffray"

Telle était l'organisation de cet équipage dont le maître approchait la perfection et réunissait toutes ces qualités:

veneur comme d'Yauville
cavalier comme La Guérinière
résistant comme le duc de Bourgogne
autoritaire comme Savary
diplomate comme Talleyrand
sonneur de trompe comme le marquis de Dampierre
administrateur comme le baron Louis.

Le Rallye Trois Forêts.
Carrefour du Grand Maître. Forêt d'Halatte.
Décembre 1980. Photo O. Epardeau O.V.

Il nous faudrait aujourd'hui beaucoup de Maîtres d'Equipage de cette espèce!
Ce glorieux Equipage battit en Halatte des records de stabilité. Il y chassa cinquante ans et prit de magnifiques cerfs dont celui qui est au Musée de la Vénerie de Senlis, jugé record de France.
La guerre de 1914 réduisit le nombre des équipages de moitié.
Le comte de Valon fut l'un des premiers à remonter. Après avoir chassé à Rambouillet avec le prince Murat, il réintégra Halatte jusqu'à la seconde guerre mondiale, passant ensuite le fouet à la Marquise de Chasseloup-Laubat et à M. Alépée pour y maintenir sa tenue bleue à parements rouges jusqu'en 1939.
En Chantilly et Ermenonville où l'équipage du prince Murat avait mis bas en 1925, le Rallye Vallière du marquis de Noailles avait aussi réintégré ses forêts et continué à chasser le cerf les mardi et samedi.
En 1938-39 le Rallye Vallière invita le Rallye Piqu'Avant Nivernais du comte de Rouälle à chasser quelques cerfs sur une partie de son territoire. Ce brillant Maître d'Equipage et son célèbre piqueux Hubert Colladant s'étaient déjà acquis une grande renommée dans la voie du chevreuil.
C'est donc tout naturellement qu'après la guerre le Rallye Vallière, qui n'avait pu conserver ses chiens, conclut par l'entremise de son porte-parole, le comte de Coulombier, un accord permettant aux uns de trouver un territoire, aux autres de maintenir dans les forêts leur illustre tenue garance à parements jaunes dont M. Fould-Springer fut l'ultime représentant, contribuant ainsi à la création du Rallye Trois Forêts.
En Halatte, en 1950, M. H. Ménier remonte un vautrait mais céde très vite la place à M. Jean de La Bédoyère auquel revient le grand mérite d'avoir assuré le repeuplement de la forêt d'Halatte en cerfs, à la meilleure satisfaction de ceux qui lui ont succédé à partir de 1968.

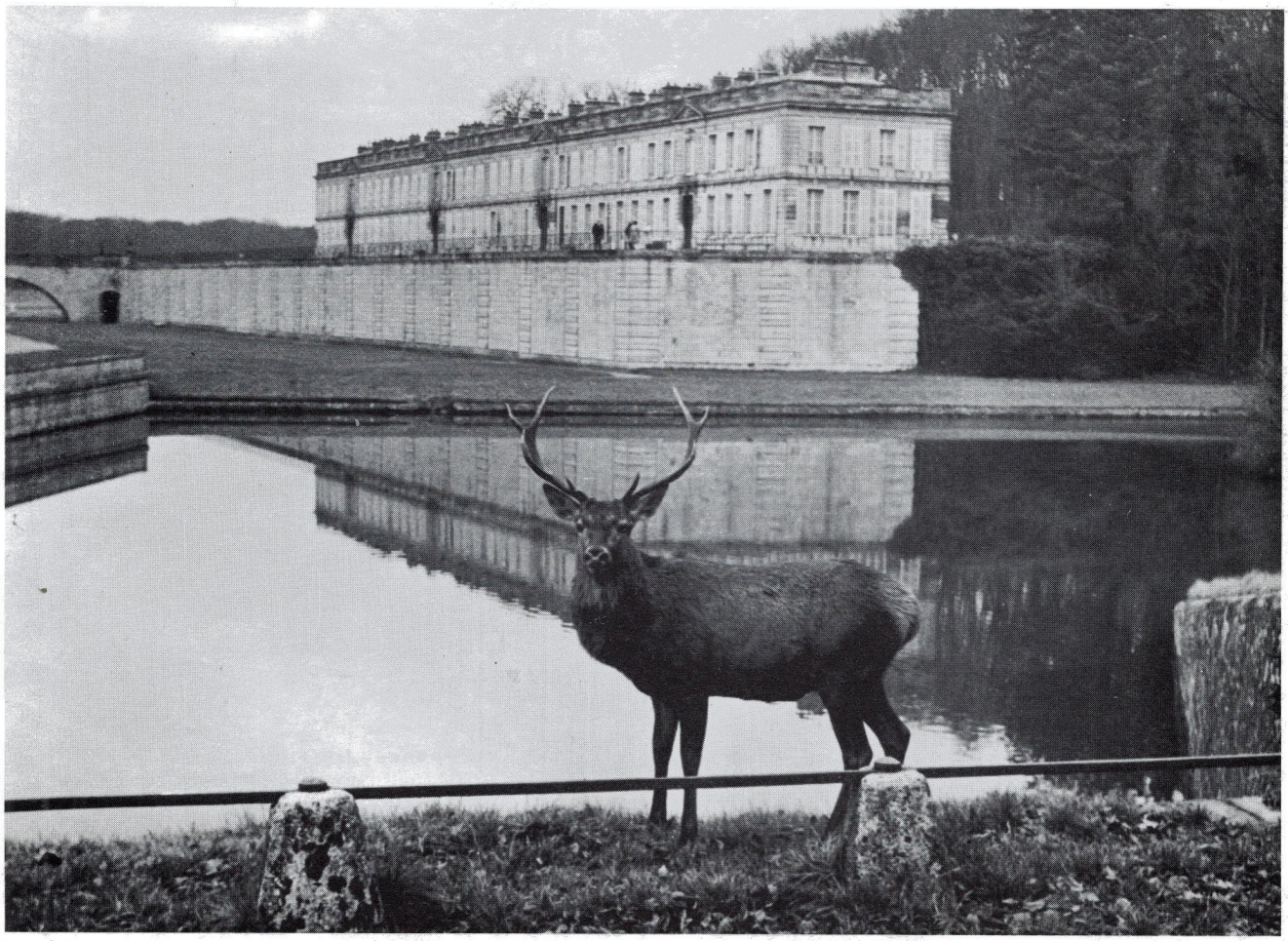
***

Ce long préambule historique emprunté à une remarquable étude faite sur le sujet par Hervé Tremblot de la Croix, nous a paru tout à fait nécessaire pour situer le Rallye Trois Forêts dans son contexte, en illustrant à la fois le poids du prestigieux passé dont il héritait, mais aussi, la mission qui lui incombait de maintenir dans ces forêts la vénerie, partie intégrante du patrimoine de l'Ile de France.
Encouragés par Jean Bocquillon, lui-même très fidèle à cette région, les boutons du Rallye Piqu'Avant Nivernais négocièrent avec le marquis de Rouälle la cession des baux en forêt domaniale et relouèrent directement à la famille de Gramont la propriété de Vallière. Quant à l'Equipage, il fut rapidement monté. Il fut tout naturellement baptisé "Rallye Trois Forêts". Le bouton en devint le symbole. La tenue associa le bleu du Piqu'Avant Nivernais au rouge amarante du Rallye Vallière, rappelant ainsi quelque peu la célèbre tenue de Monts et Vallons. Hubert Colladant, piqueux du Rallye Piqu'Avant Nivernais pendant plus de cinquante ans, accepta de reprendre du service et prit en mains une meute embryonnaire constituée en grande majorité de chiens blancs et noirs aimablement offerts par le marquis de Rouälle qui apportait ainsi son aide au nouvel Equipage, par Alain de Rouälle, Jean Bocquillon et par le baron de Freycinet. Nous disposions ainsi au total d'une cinquantaine de chiens, pour la plupart des chiens d'âge, aguerris et bien en curée.
Claude d'Aillières, revenant à ses premières amours, installa dans un moulin désaffecté de Baron un chenil qui se révéla à l'usage très fonctionnel et qui permet de continuer à héberger dans d'excellentes conditions notre bonne centaine de chiens.
On embaucha un second de qualité, Débuché, venu de l'Equipage de Saint Rémy-en-Retz, et qui avait fait ses premières armes en Poitou.
Entre temps, le 1er juin 1972 exactement, les bases de l'Association avaient été créées, sous l'impulsion de boutons particulièrement actifs et qualifiés: le Colonel des Roches de Chassay, F. Della Torre, les frères Baboin, H. Bocquillon, J. Huteau, J. Duteurtre, J.J. Lachaze, qui devenait Président de ce nouvel Equipage. Tous avaient la foi qui soulève les montagnes. Aussi la saison 1972-73 se déroula-t-elle dans l'enthousiasme: pas moins de dix-huit hallalis furent sonnés au terme de laisser-courre que le manque de fraîcheur des chiens prolongeait parfois jusqu'après le coucher du soleil. Il arriva que le cerf sur ses fins reprît du terrain à la meute complètement épuisée. Mais combien avait été grand le plaisir de la chasse!
La fin de la saison fut tout de même marquée par un sérieux incident. Lors d'une chasse en forêt d'Halatte, le cerf hallali se réfugia à Pontpoint chez un propriétaire, qui protesta vivement contre cette intrusion à domicile. La presse orale et écrite s'empara de l'incident et le grossit démesurément. Il eut tout de même pour effet de sensibiliser l'Equipage sur l'évolution de l'environnement jusqu'ici très favorable à la chasse à courre.

L'année suivante, vingt quatre cerfs furent pris. Mais à la fin de la saison, Claude d'Aillières et quelques-uns de ses amis décidaient de retourner chasser à Villers-Cotterêts. L'Equipage se retrouvait ainsi amputé de certains de ses meilleurs éléments.
Son Comité décidait alors de faire entièrement peau neuve.
Hubert Colladant, qui avait derrière lui plus de cinquante années de vénerie, au titre desquelles il fut décoré en 1977 du Mérite agricole, prit sa retraite tout en demeurant garde. Il l'est toujours aujourd'hui et suit fidèlement les chasses avec son épouse; sa trompe si délicate réjouit toujours l'ouïe des amateurs.
Promu premier piqueux, Débuché se révéla dès la première saison digne de son aîné. A la fin de la saison 1974-75, l'Equipage avait pris en effet trente huit cerfs au cours de très belles chasses, particulièrement en forêt d'Halatte, massif préféré de nombreux boutons, issus pour la plupart de l'Equipage de M. de La Bédoyère.
Si la saison 1975-76 fut aussi une réussite sur le plan des prises, elle fut en revanche marquée par de nombreux incidents du fait des écologistes mécontents de la prise d'animaux assez exceptionnels. Il est vrai que l'on vit cette année-là aussi bien à Chantilly qu'en Ermenonville et en Halatte, de très beaux animaux dont la présence d'ailleurs aurait dû être mise au crédit de la vénerie. Cependant l'administration prit fait et cause pour le point de vue des écologistes et l'Equipage ne reçut au début de la saison 1977-78 son plan de chasse qu'après de longues discussions avec la Préfecture, discussions au cours desquelles Jean de La Bédoyère, alors Président de la Fédération des Chasseurs de l'Oise, joua avec bonheur les bons offices.
La remise du plan de chasse fut cependant assortie par le Préfet de recommandations très impératives pour éviter tout incident.

L'Equipage sut tirer les conséquences de ces évènements et la saison 1977-78 fut exemplaire.
Pour éviter d'échauffer trop d'animaux et des critiques dans la façon de donner les hardes, l'Equipage prit le parti d'attaquer systématiquement de meute à mort. Cela permit des attaques plus rapides, plus franches, plus gaies aussi.
L'animal fut d'autre part systématiquement gracié lorsqu'il trouva refuge dans des lieux où des incidents étaient à craindre. C'est ainsi que cette saison-là six cerfs furent graciés, particulièrement en forêt de Chantilly où les animaux perturbés dans leurs habitudes par les engrillagements et la circulation automobile prennent fréquemment l'eau dans les douves du château, chose qui ne s'est produite que deux fois, de 1945 à 1972. Il n'est pas besoin d'ajouter que, ne seraient les inconvénients de l'environnement, le spectacle d'un cerf à l'eau dans les douves constitue un spectacle magnifique que les photographes ont d'ailleurs fixé pour la postérité.
Dans le même temps l'Equipage, sans accepter le principe d'une chasse sélective en fonction de critères étrangers à la vénerie, évita cependant de chasser les plus beaux cerfs des forêts domaniales, donnant ainsi une satisfaction à la SAFHEC, émanation la plus représentative des écologiques locaux avec laquelle s'instaura dès lors un dialogue constructif. Il faut convenir que certains d'entre eux ont une connaissance réelle de la forêt et des animaux et que leur préoccupation relative au maintien du cheptel rejoint bien évidemment la nôtre.
L'habitude fut adoptée de remettre à cette société les mâchoires des animaux pris durant la saison. En avril, M. Fernand du Boisrouvray, dont la compétence en la matière fait autorité et qui est animé des meilleurs sentiments envers la vénerie, procède en présence de membres de l'Equipage et des écologistes, au rapprochement de ces mâchoires avec les bois, permettant ainsi de très intéressantes constatations sur l'âge et la qualité des animaux d'une forêt à l'autre.
L'Equipage n'en a pas moins repoussé à la veille de la saison 1979-80 un projet de plan de chasse qualitative suggéré par la D.D.A. de l'Oise.
Il a été représenté que les contraintes de toutes natures qui pèsent actuellement sur les équipages rendent déjà la réalisation d'un plan de chasse souvent difficile et que faire intervenir de surcroît une notion qualitative en rendait l'exécution pratiquement impossible.
Il s'est établi ainsi un climat de meilleure compréhension réciproque qui permet à l'Equipage, toujours clairvoyant cependant, de chasser dans une atmosphère plus sereine en dépit des particularités inhérentes à un territoire proche de Paris où la circulation automobile est très dense et qui est exposé de ce fait à l'incompréhension des cidadins peu familiarisés avec la vénerie.
Paradoxalement d'ailleurs, en un temps où la chasse à courre fait l'objet de critiques injustifiées, le nombre des suiveurs ne fait que croître.

L'O.N.F. ayant pris des mesures très rigoureuses concernant la circulation des voitures, particulièrement en forêts de Chantilly et d'Ermenonville, nombreux sont maintenant ceux qui suivent les chasses à bicylette. Il faut reconnaître que si ces mesures ont un caractère dommageable à de fidèles suiveurs en voiture, la chasse, elle, s'en porte sensiblement mieux car l'indiscipline de certaines voitures a bien souvent compromis le succès de la chasse dans ces forêts bien tracées et facilement accessibles, à l'exception de la forêt d'Halatte dont le terrain s'est chargé de tous temps d'éliminer la circulation en dehors des axes routiers.



Hallali devant les douves de Chantilly. Photo: courtoisie.


DOMAINE DE CHASSE DES PRINCES DE CONDÉ
AUTOUR DE CHANTILLY AU XVIIIE SIÈCLE
0
8 km
Limite du Domaine
Carte CASSINI
Chantilly
Senlis
Pont Ste Maxence
Creil
Verneuil
Beaurepaire
Monchy St Eloy
Villers St Paul
Nogent
Montataire
Tiverny
Aumont
Aspremont
Courteuil
St Firmin
Gouvieux
Foret du Lys
Foret de Pontarmé
Pontarmé
Thiers
Orry
la Chapelle
la Morlaye
Belle Fontaine
Laby
le Plessis des Vallées
Fosses
Survilliers
Jagny
Marly la Ville
Chatenay
Marcel en France
Puiseux
Vemars
Othis
Montlognon
Borrestz
Fontaine les Cornus
Mont l'Evêque
Montepilloy
Barbery
Balagny
Chamant
Boesne
Bray
Ognon
Villers St Frambourg
Braboeuf
Fleurines
St Christophe
Yvillers
Ravay
Noelle
Noel St Martin
Noel St Remy
St Pierre de Pontpoint
St Gervais
St Germain
St Valt
Saron
Houdencourt
Chevrieres
Canly
Jonquieres
Blincourt
Choisy
Fayel
Rucourt
le Meux
Longueil
Sacy le Petit
Gd Frenoy
Bazicourt
le Plessis Longueau
Monceaux
Cinqueux
Angicourt
Brenouille
Monneville
Liancourt
Verderonne
Rouvroy
Neuilly sous Clermont
Rantigny
Vineuil
Rousseloy
Laigneville
Barisseuse
Rieu
Cauffry
Roberval
Montrinet
Marcelcy
Fond Maillet
Yvillers
Montel
Justice de Rully
Mte de Rully
Mte de Ravay
Chaussée Brunehaut
Fontaine de Rully
Mte du Tiery
Mte de Montepilloy
Grand chemin de Senlis
Tour
Arbre de Beaulieu
B. l'Empereur
Fourcheret
Bois de Royaumont
Asnieres
Chaumontel
Luzarches
Herivaux
Grange du Bois
Cove
Orry
Montlognon
Ermenonville
Mont Epine
Fontaine Mte Jean
Fontaine Mte Baron
Chaalis
Vaucelle
Pont Pierre
Crepy
Eve
Jagny
Marly la Ville
Vemars
Othis
Mont Epine
Ermenonville
Mont Epine
Fontaine Mte Jean
Fontaine Mte Baron
Chaalis
Vaucelle
Pont Pierre
Crepy
Eve
Jagny
Marly la Ville
Vemars
Othis

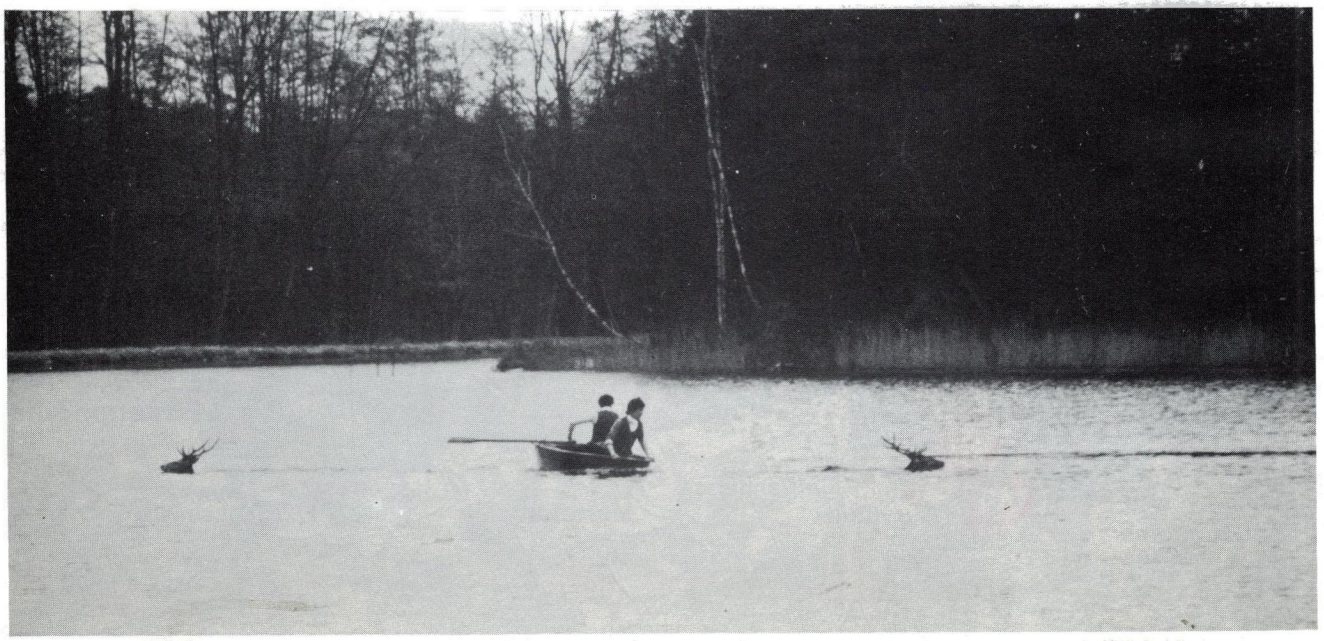

DOMAINE DE CHASSE DU RALLYE TROIS FORÊTS
0
8 km
Limite du Domaine
Carte MICHELIN
RALLYE TROIS FORETS
Forêt d'Halatte
Forêt de Chantilly
Forêt de Pontarmé
Forêt d'Ermenonville
Forêt de Coye
Forêt d'Orry
Forêt de Chaumontel
SENLIS
Creil
Chantilly
Liancourt
Pont-Ste-Maxence
Verberie
Pontpoint
Roberval
Villeneuve-s-Verberie
Fleurines
St Christophe
Villers-St-Frambourg
Aumont
Apremont
Vineuil-St Firmin
Courteuil
Chamant
Barbery
Ognon
Brasseuse
Raray
Rully
Chamicy
Bray
Montépilloy
Mont-l'Evêque
Fourcheret
Borest
Fontaine-Chaalis
Montlognon
Abbe de Chaalis
Musée
Montagny-Ste Félicité
Ermenonville
Ver-s-Launette
Mortefontaine
Plailly
Survilliers
St Witz
Othis
Eve
Lagny-le-Sec
Lamorlaye
Coye-la-Forêt
Orry-la-Ville
Thiers-s-Thève
Pontarmé
la Chapelle-en-Serval
Ste Marguerite
Charlepont
Mongrésin
Avilly
St Nicolas
Villemétrie
Abbe de la Victoire
la Mer de Sable
le Désert
Etangs de Commelles
la Reine Blanche
Carref de la Table
Butte d'Aumont
la Haute Pommeraie
le Plessis-Pommeraie
St Maximin
Verneuil-en-Halatte
Montlaville
Mont Pagnotte
Carref de la Futaie
Yvillers
Vlle Poste
la Roue-qui tourne
Beaurepaire
Brenouille
Monceaux
les Ageux
Rieux
Angicourt
Villers-St Paul
Mogneville
Cauffry
Catenoy
Labruyère
Rosoy
Verderonne
Cinqueux
Bailleval
Breuil-le-Sec
Breuil-le-Vert
Choisy-la-Victoire
le Fayel
Rhuis
St Vaast-de-Longmont
Noël-St Martin
le Murget
Bertrandfosse
Montmélian
Bois de St Laurent
Beaumarchais
Fosses
Bellefontaine
Marly-la-Ville
le Plessis-Luzarches
Thimécourt
Hérivaux
N 330
N 324
N 17
N 16
D 330
D 922
D 924



Forêt d'Halatte, 20 décembre 1980. Photo: H.C.

Ces trois forêts sont absolument dissemblables; elles posent aux veneurs des problèmes spécifiques qui présentent ainsi une grande variété dans les laisser courre. Chantilly offre aux cavaliers un terrain idéal percé d'allées nombreuses permettant des galops endiablés. Les chasses y sont très rapides quand la voie est bonne, plus difficiles lorqu'elle ne l'est pas, en raison de la vivacité des animaux qui facilite le change. En Ermenonville, le terrain est plus varié, plus accidenté, mais néanmoins excellent pour les chevaux. Aujourd'hui encore, empruntant les passages aménagés sous l'autoroute du Nord, il arrive que le cerf rejoigne Chantilly après avoir traversé également la N17 et fait passer des frissons dans le dos du Maître d'Equipage.
Mais la plupart du temps les chasses se terminent au pied du Château de Vallière, dans l'étang de Molton qui offre aux suiveurs un spectacle grandiose. Il faut avoir vu au soleil couchant le cerf battre l'eau, survolé par un nuage de canards troublés dans leurs ébats. On se plaint de la répétition de la chose, mais on ne peut résister à un perpétuel enchantement; un peu plus loin le cerf prend parfois l'eau dans l'étang que Watteau immortalisa dans l'Embarquement pour Cythère.
Enfin Halatte, merveilleuse forêt de grande futaie, imposante et majestueuse, impénétrable aux voitures, au sol accidenté avec ses deux sommets, le mont Alta et le mont Pagnotte, cher comme vous l'avez vu à Louis XV. L'escalade répétée de ses pentes ardues, flanquées de surcroît de "mouilles" redoutables, est pour les chevaux extrêmement éprouvante. Mais la curée au Grand Maître, dans la majesté des grands hêtres dressés en voûte de cathédrale où les Echos du Mont Pagnotte se prolongent indéfiniment à la nuit tombante, comble chacun de joie après les efforts de la journée.
L'Equipage découple également une ou deux fois par an sur invitation de Madame Bacot dans les bois de Droizelles dont les longs débuchés vers Perthes et Ermenonville enchantent les veneurs. C'est dans le cadre champêtre de la Chapelle Sainte Margueritte, mise aimablement à sa disposition par la famille de Gramont, que l'Equipage célèbre en toute simplicité la Saint Hubert.
Aujourd'hui le Rallye Trois Forêts, dont le Président Maître d'Equipage est toujours J.J. Lachaze, qu'assistent plus particulièrement les trois B: Henry Bocquillon, Claude Bich, et un plus jeune passionné de vénerie, Frédéric de Bordas, a consolidé sa position et sa réputation dans la région est celle d'un équipage ayant su concilier tradition et civilisation.
Beaucoup de jeunes apportent leur concours actif et la relève paraît désormais assurée.
La trompe connaît dans cette région comme partout en France un grand engouement et le nombre et la qualité de celles qui sonnent les curées du Rallye Trois Forêts sont exceptionnels.
Débuché est toujours premier piqueux. Intelligent et raisonnable, il montre autant d'ardeur à chasser que de compétence dans les circonstances difficiles. Il est assité par La Verdure, homme de vénerie également monté. Ils disposent de sept chevaux, ce qui peut paraître beaucoup sans toutefois rivaliser avec l'écurie Condé, mais tout à fait nécessaire compte-tenu de la nature des forêts.
La meute, qui s'est beaucoup étoffée, compte maintenant près de cent vingt chiens, y compris l'élevage. Le blanc et le noir s'efface progressivement devant le tricolore qui domine maintenant franchement.
L'Equipage a pris jusqu'alors plus de deux cent cinquante cerfs. Il est fier d'avoir relevé le défi et pu maintenir la chasse à courre dans les forêts du sud de l'Oise aussi longtemps que Saint Hubert voudra bien lui accorder sa protection.

Jean-Jacques Lachaze



Bât-l'eau à Molton de deux cerfs s'étant fait chasser accompagnés. Photo: M. Camilleri

Il nous a paru intéressant de mettre en parallèle l'Equipage de cerf qui découplait dans le territoire actuel du Rallye Trois Forêts, il y a deux siècles.
Extrait de l'ouvrage du comte des Netumières, "Vénerie et Tirés du Prince de Condé à Chantilly au XVIIIè siècle".

LES MAITRES D'EQUIPAGE

Ouvrons Toudouze: "Le 13 décembre 1772, LL. AA. SS. (le prince de Condé, Louis-Joseph et le duc de Bourbon, Louis-Henri-Joseph de Bourbon-Condé) arrivent de Paris à Chantilly vers les neuf heures et demie du soir pour souper.
Le 14 décembre: chasse du daim dans la forêt de Chantilly. Le rendez-vous au poteau du parc à Pourceaux. S.A.S. a fait attaquer à la Croix-Marquet, à huit heures du matin, un daim dy cor qui a été pris aux fossés du château après une heure de chasse.
LL. AA. SS. ont monté en voiture pour aller à la Table où était le rendez-vous pour la chasse du Tirer, depuis la Table jusqu'à la Fu Madame: S.A.S., Mgr le Duc, MM. du Gage, de la Belinaye, de Mintier, de Canillac et de Belleval tuent 117 pièces: 18 lapins, 4 lièvres, 3 perdrix rouges, 86 faisans, 4 bécasses et 2 chevreuils. " Le prince tue 48 pièces, le duc: 33. Pour les cinq autres tireurs, le nombre des pièces tuées varie de 10 à 4.
"Après la chasse du tirer qui a fini à onze heures et demie, LL. AA. SS. ont monté en voiture pour aller au rendez-vous de chasse du cerf au Poteau des Grandes Ventes, où LL. AA. SS. ont déjeuné; ensuite S.A.S. a fait attaquer au parc au lièvre un cerf dy cor jeunement, qui a été pris à l'étang de la loge Chaperon. S.A.S. a fait attaquer un second cerf à la Charmée qui a été pris au même étang, il était dy cor jeunement".
Le 15, S.A.S. et Mgr le Duc partent de Chantilly vers les huit heures du matin pour Paris...

LE CHENIL

Equipage de cerf: *personnel: 12 hommes: 1 piqueur, Fanfard (sic), 2è piqueur, Beurfrais; 3è piqueur, La Pleine (sic); 1 valet de limier: Pêtre; 3 valets de chiens à cheval: La Pierre, Barrier, L'assemblée; 3 valets de chiens à pied: Clérot, Cadet, l'Emerillon et... l'Empaumure; 1 commis; 1 armurier.*
La meute compte 121 chiens: meute, 19; relais, 55; vieille meute, 15; de seconde, 18; "six chiens", 22; jeunes chiens anglais, 12; limiers, 18; et tant anglais que normands non nommés, 17.
Les chiens donnés par le roi en 1761 étaient vraisemblablement des bâtards anglais; les achats de chiens anglais faits après cette date par le prince de Condé de l'autre côté de la Manche avaient sans doute pour but de faire des croisements avec les chiens normands que nous trouvons au chenil en 1772.
Nous avons vu que l'équipage du cerf comprenait à cette date 6 hommes à cheval et 74 chiens susceptibles d'être découplés (19 de meute et 55 de relais).

L'ECURIE

Au 1er juillet 1772, l'écurie contient 227 chevaux; 125 de selle, 102 de trait. Les 125 chevaux de selle se répartissent ainsi:
11 élèves; pour S.A.S., 10; pour Mgr le Duc, 9; D'arquebuse (pour LL. AA. SS.), 4; pour M. le Chevalier de Mintier, 6; pour le prêt, 15; pour suivre Mgr le Duc, 8; de pages, 8; de vénerie, 34; pour la suite: 16; au verd au parc de Saint-Maur: 4. Un certain nombre de chevaux est acheté en Angleterre: "Le 10 juin 1759: 35 chevaux anglais sont arrivés à Chantilly pour le compte de S.A.S. venant de Londres".
En 1769: achat de chiens et de chevaux en Angleterre. Le prix des chevaux de 5 ans varie de 900 à 1 44O £. Un lot de six chevaux de 6 ans est vendu 3 000 £.

LES CHASSES

— Rendez-vous et Valets de limiers:
Halatte:
Porte de Saint-Leu: sept quêtes, huit hommes;
Poteau de Malassise: sept quêtes, neuf hommes
Poteau de Fleurine: sept quêtes, huit hommes
Poteau des Bâtis: sept quêtes, huit hommes
Poteau du Grand Maître: six quêtes, huit hommes;
Baraque de Pontpoint: huit quêtes, huit hommes.

— Relais:
La meute comprenait 19 chiens et 55 étaient réservés pour les trois relais: vieille meute: 15; seconde vieille meute: 18; six chiens, 22.

— Attaque en plaine:
L'attaque en plaine dans les moissons debout est admise, et le valet de limier, ne pouvant casser de branches pour briser, prend une bonne poignée de blé et la noue.
8 juillet 1780: Ermenonville. Rendez-vous au Poteau de Perthe: un cerf dix cors attaqué dans les blés (plaine de Montépilois) est pris à la Victoire...

— Buisson creux:
18 mars: Ermenonville: Rendez-vous à Loizy: Buisson creux à la Queue de Ver.

— Un compte-rendu:
4 mars 1778: Halatte. Mgr le Duc est arrivé de Paris au rendez-vous de la chasse du cerf au Poteau du Dindon à 11 heures du matin pour déjeuner. Ensuite, S.A.S. a fait attaquer une troisième tête près le Carrefour Bertrand qui a été pris à la Queue d'Oignon. De là, S.A.S. a fait attaquer à la Queue aux Regnards une quatrième tête qui a été pris aux Goulerons. S.A.S. a fait attaquer au Mont-Pagnotte un cerf dix cors jeunement qui y a été pris dans le pays. Un quatrième dix cors attaqué au même endroit y a été pris de même et un cinquième troisième tête a été pris à l'étang d'Oignon, cy: 5 (peut-être par des chiens séparés?). Mais les quatre premiers ont bien été attaqués et pris successivement dans l'après-midi.

— Durée:
Le livre des chasses du Prince de Condé donne les comptes rendus de 2 500 découplers environ (de 1760 à 1785) et indique la durée de 76 chasses seulement de cerf.
On peut en déduire les moyennes suivantes:
Cerfs: Durée de la chasse: 3 heures. Moyenne d'hiver: 1er octobre au 31 mars (6 mois): 2 heures et demie. Moyenne d'été: 1er avril au 30 septembre (6 mois): 3 heures et demie. Les animaux, par la chaleur, se défendent mieux.

— Prises:
En 1780, l'équipage du cerf chasse 70 fois, fait 160 attaques, prend 153 cerfs, en manque 7.

Au moment où nous mettons sous presse, nous avons la tristesse d'apprendre le décès du Colonel des Roches de Chassay.
La Société de Vénerie s'associe au Rallye Trois Forêts pour présenter ses plus vives condoléances à sa famille. Nous retracerons dans notre prochain numéro la carrière de veneur et de cavalier du Colonel des Roches de Chassay.